

Conditions d'utilisation de la carte prépayée

Description de la carte et des conditions d'utilisation

- Une carte prépayée est une carte à utilisation unique, ce qui signifie que :
 - Vous ne pouvez faire qu'un retrait « cash » unique du montant indiqué au recto de la carte.
 - La carte n'est pas rechargeable.
- Vous pouvez effectuer le retrait aux guichets automatiques dans les espaces **Self-Service Banking de Belfius**. Il vous suffit d'introduire la carte et de composer votre code secret sur le clavier. Une fois le retrait opéré, la carte est désactivée et avalée.

Conseils de sécurité

- Vous devez prendre des mesures raisonnables afin d'assurer la sécurité de la carte et de son code secret.
- À cet égard, vous éviterez les comportements décrits ci-après car ils sont assimilés à des actes de négligence grave :
 - a) le fait d'avoir noté votre code secret, sur la carte ou sur tout autre support ou de conserver la carte dans l'enveloppe contenant le code ou de confier votre code à un tiers (y compris votre conjoint, un membre de votre famille, un ami...) ou le simple fait qu'un tiers ait pu avoir accès à votre carte et dès lors en faire usage ;
 - b) le fait de ne pas prévenir immédiatement l'Institution ou « Card Stop » en cas de perte ou de vol de la carte, ou lorsqu'un incident s'est produit ;
 - c) le fait de laisser votre carte dans un véhicule ou à un endroit accessible au public. Sont assimilés à des endroits accessibles au public les lieux auxquels un grand nombre de personnes ont accès ;
 - d) le fait de ne pas déposer plainte auprès des services de police ;
 - e) l'utilisation de la carte d'une manière contraire aux conditions exposées dans le présent document.
- Vous vous engagez à respecter les instructions et les conditions d'utilisation.

Obligations en cas de perte ou de vol

- Vous devez signaler immédiatement la perte, le vol ou la disparition de la carte à l'Institution ou à Card Stop au numéro 078 170 170 – accessible 24 heures sur 24. Dans ce dernier cas, Card Stop vous communiquera un numéro de référence que vous devrez à votre tour communiquer à l'Institution. Ce numéro est important, car il est la preuve de votre déclaration.

Responsabilité

- Vous êtes entièrement responsable de l'utilisation correcte de votre carte, compte tenu des mesures de sécurité et obligations indiquées ci-dessus.



Le soussigné
déclare avoir reçu le la carte prépayée n° d'un montant de €, ainsi que les
conditions d'utilisation de la carte.

Signature